

République Française

SIVU DE LA PLAINE DE LA SAUER ET DU SELZBACH

Département du Bas-Rhin

REGISTRE DES DELIBERATIONS

DU SIVU DE LA PLAINE DE LA SAUER ET DU SELTZBACH

Séance du 08 avril 2024

Membres élus : 16
Membres en fonctions : 16
Membres présents : 12

Convocation du 18/03/2024
Publication du 09/04/2024

Présents : Mmes et MM. DRION Denis - ERNY Richard - FOELLER Benoît - GAST René - GAUSS Michel - GIRAUD Philippe - HAENNEL Jean-Paul - JOERGER Fabien - KAPPS Marc - POUILLARD Sylvie - SITTER Jean-Louis - STROBEL Charles,

Absents excusés : Mme LUCZAK Julie
MM. KLEIN Christophe - MARMILLOD André - MOOG Mathieu.

Ordre du Jour :

1. Désignation du secrétaire de séance,
2. Approbation du compte rendu de la séance du 04 décembre 2023,
3. Compte Administratif 2023,
4. Affectation du résultat de l'année 2023,
5. Compte de gestion 2023,
6. Budget Primitif 2024,
7. Point de situation sur le projet du méthaniseur,
8. Point sur le dossier ROYAL / SCHÖBER,
9. Divers.

Le Président, Philippe GIRAUD, constate que le quorum est atteint et ouvre la séance à 18h.

Mme HERBEIN Nadine est désignée comme secrétaire de séance.

2024 01 - APPROBATION DU COMPTE RENDU DE LA SEANCE DU 04 DECEMBRE 2023

Sur proposition du Président et après en avoir délibéré, les membres approuvent le compte rendu de la séance du SIVU de la Plaine de la Sauer et du Seltzbach du 04 décembre 2023.

Adopté à l'unanimité.

2024 02 - COMPTE ADMINISTRATIF 2023

Le président ayant quitté la salle, les membres du conseil syndical, sous la présidence de M. DRION Denis, Vice-Président, désigné par les membres présents, après avoir entendu lecture du Compte Administratif de l'année 2023 et après avoir délibéré, approuve celui-ci comme suit :

		Prévu:	Réalisé:
FONCTIONNEMENT :	Dépenses	43 770 €	11 755,16 €
	Recettes	43 770 €	20 145,99 €
	Excédent		8 390,83 €
INVESTISSEMENT :	Dépenses	38 600 €	9 592,95 €
	Recettes	38 600 €	13 742,73 €
	Excédent		4 149,78 €
RESTE A REALISER :			0,00 €

RESULTAT GLOBAL

Excédent 12 540,61 €

Adopté à l'unanimité.

2024 03 - AFFECTATION DU RESULTAT

Les membres du SIVU, sur proposition du Président, et après avoir délibéré, décident d'affecter le Résultat de l'année 2023 au budget primitif du SIVU pour l'année 2024 comme suit :

Section Investissement :

Compte R - 001	Excédent de la section d'investissement	4 149,78 €
Compte R - 002	Excédent de la section de fonctionnement	8 390,83 €

Adopté à l'unanimité.

2024 04 - COMPTE DE GESTION 2023

Le Conseil d'Administration, après consultation et vérification, approuve le Compte de Gestion de l'année 2023 établi par M. MENRATH, Conseiller aux Décideurs Locaux, et déclare que celui-ci n'appelle ni observation, ni réserve de sa part.

Adopté à l'unanimité.

2024 05 - BUDGET PRIMITIF 2024

Les Membres du SIVU, après avoir délibéré, votent le BUDGET primitif de l'année 2024 comme suit :

FONCTIONNEMENT : Dépenses 52 032 €

 Recettes 52 032 €

INVESTISSEMENT : Dépenses: 38 381 €

 Recettes 38 381 €

Adopté à l'unanimité.

Suivent les signatures des membres présents.